

Le SNUDI FO 88 a tenu son Assemblée Générale le 20 mai 2021.

Après avoir rappelé les actions entreprises au cours de cette année, il a décidé d'adopter le projet de résolutions suivant pour l'année 2021-2022 :

- Commencer les procédures dès septembre **pour la campagne de médecine du travail.**
- Programmer tout au long de l'année des stages de formation :  
**En octobre** : généralistes pour tous les PE  
**En décembre** : direction d'école en visant aussi les adjoints. **En**  
**En mars** : le mouvement  
**En mai** : l'inclusion scolaire
- Proposer des **Repas d'informations syndicales** à la place de RIS classiques.
- Organiser en octobre une **AG extraordinaire** afin de recueillir le maximum de doléances de la part des adhérents.

**Projet de résolutions adopté à l'unanimité.**